

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 MARS 2020

Présents : Patrick GARNIER - David VALNET - Rachel BRUN KREMA - Rachel BARBIER - Alain CHAUMES - Laurent MIREY - Thierry SIMERAY - Maxime BERGER - Guillaume MANCHE - François GERARD

Absent excusé : Thierry DULIEU - Christian CHAUVET - Gaëtan TREBOUTE

Début de la réunion : 14 h 30 à la Concession

PREAMBULE (validé entre Thierry DULIEU, Président et Patrick GARNIER, Directeur)

Le compte-rendu, rédigé mardi 17 mars au matin, prend en compte les décisions exposées par Mr le Président de la République lundi soir, et les messages gouvernementaux qui ont suivi. Les points de l'ordre du jour relatifs à des manifestations supprimées ne sont donc pas développés. En revanche, leur contenu est conservé pour le cas où la manifestation serait ultérieurement reprise.

Concernant les manifestations prévues, elles sont toutes annulées pendant la période de confinement décidée par le Gouvernement. Hors cette période, et en fonction des dispositions à venir, les sujets seront traités au cas par cas.

Dès à présent, les activités prévues jusqu'à fin avril sont annulées. Maxime BERGER se chargera de réaliser sur le site FCCF l'annulation des activités jusqu'à fin avril. David VALNET publiera sur la page d'accueil le texte du paragraphe précédent, et adressera le même texte par mail à l'ensemble des membres.

1/ VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 FEVRIER 2020

Le procès-verbal de la réunion du 8 février 2020, diffusé avant la réunion, est validé par l'ensemble des participants.

Patrick GARNIER précise toutefois qu'il souhaite que les comptes rendus mentionnent le suivi des décisions antérieurement prises.

2/ COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE SITE INTERNET FCCF

Maxime BERGER expose, en les présentant de façon dynamique sur le site, les différentes fonctionnalités mises à disposition des membres, et plus particulièrement les fonctionnalités réservées aux membres du Bureau ou à certains d'entre eux.

Quelques points font l'objet de précision après échange de vues :

- Tarifs des manifestations ou sorties proposées : il s'agit de tarifs indicatifs, et non pas définitifs. Pour les repas, proposer le plus souvent possible des menus indicatifs et non pas imposés.
- Problème posé par les modifications d'activité, après que des inscriptions aient été prises : à signaler aux inscrits lorsque les modifications sont significatives (prix, dates, par exemple).
- News activité : est affichée pendant un mois ; puis réapparaît une semaine avant la date de clôture des inscriptions. Seules les modifications importantes de l'activité sont mentionnées.
- Problème des messages spammés : les messages avec adresses .com pour le Bureau peuvent actuellement ne pas être normalement délivrés. Maxime BERGER demandera à Lionel COUR de libérer .fr. Accord du Bureau pour souscrire .com auprès du prestataire de messagerie. En 2021, seul le .com subsistera.
- Affichage sur mobiles : point à venir (2 à 3 mois de travail).
- Mail automatique : travail en cours (mail aux participants à une activité - mail à l'organisateur d'une activité).

3/ POINT SUR LES ADHESIONS ET MISE A JOUR DU SITE

90 membres à jour de cotisation FCCF et HOG, soit 66 HOG, dont 12 Ladies et 24 membres associés.

François GERARD verra Gilles GUERIN pour aborder le point de la cotisation HOG de Martine, son épouse.

Concernant les photos des membres, certaines n'apparaissent pas correctement. Maxime BERGER travaille ce point et rappelle que le format admis est de 150 x 200 dpi.

4/ RECHERCHE ET RELANCE DES INSCRIPTIONS OFFERTES PAR LA CONCESSION, SANS RENOUVELLEMENT

Point à aborder par François GERARD avec Thierry DULIEU.

Proposition de Maxime BERGER : ne pas faire une communication par mail, jugée intrusive. Privilégier l'envoi d'un courrier en distinguant les gratuits avec accès au site, et les acquéreurs d'une moto d'occasion avec présentation des activités et demande de paiement des cotisations FCCF et HOG.

David VALNET préparera les modèles de courrier, à présenter à la prochaine réunion.

Maxime BERGER se propose pour réaliser l'envoi des courriers. En absence de réponse, un appel téléphonique viendrait compléter le courrier.

5/ VENUE ERIC LOBO - ORGANISATION

Manifestation prévue le 28 mars 2020, et donc supprimée. Rachel BRUN-KREMA se chargera d'avertir Eric LOBO.

Voir s'il est possible de reporter cette manifestation ultérieurement.

6/ POINT D'AVANCEMENT RBD

- HYPERBOISSONS : après négociation, envoi du devis signé et d'un chèque de caution de 300 €.
- PEP : devis signé retourné ; paiement prévu à fin mai.
- Camping : mail de réservation envoyé par Guillaume MANCHE (rappel : il existe un avoir de 200 €, datant de 2019).
- Groupe musical :
 - o A l'apéritif, sono FCCF uniquement.
 - o Après le repas, groupe de Dijon (qui sera rencontré par Patrick GARNIER et David VALNET), avec une prestation de 2 h ½ facturée 500 €, à régler à Malbuisson.
 - o Patrick GARNIER demandera sa playlist au groupe en vue de la déclaration à la SACEM.

7/ CONTRAT AXA : REFLEXIONS POUR 2021

Point reporté à une prochaine réunion.

8/ POINT COMMANDE PATCHS/GOODIES/3B - ORGANISATION DES VENTES

- Commandes Patchs : point traité par David VALNET
- Organisation des ventes : Point reporté à une prochaine réunion.

9/ QUESTIONS DIVERSES

Néant

Fin de la réunion à 18 heures.

PROCHAINE REUNION :

Initialement fixée au 4 avril 2020 à 14 h 30 à la Concession, elle ne pourra pas se tenir.

Date à fixer ultérieurement